

# CUERS'MAG

ENSEMBLE DESSINONS L'AVENIR

#03

MARS  
2022



Cuers obtient une 2<sup>ème</sup> fleur





## SOMMAIRE

- 03 Édito**
- 04 Une fin d'année magique !**
- 06 Prendre soin de nos seniors**
- 07 Zoom sur le service «Famille Loisirs»**
- 09 Cuers, ville active et sportive...**
- 10 ...et culturelle !**
- 11 L'agenda des manifestations**
- 12 Les grands projets de 2022**
- 14 Nos réalisations de fin 2021**
- 16 Environnement : Une seconde fleur pour Cuers**
- 17 Rénovations thermiques : aides et conseils**
- 18 Sécurité : e-Police Municipale à votre service !**
- 19 Mobilité : avis d'enquête publique de la SNCF**
- 20 Vie pratique : La ville de Cuers vous facilite l'accès aux services publics.**
- 21 VEOLIA : nouveau concessionnaire**
- 22 Expression Libre**
- 23 État civil**
- 24 Numéros utiles**

Mesdames, Messieurs,

Chères Cuersoises, Chers Cuersois,

Cette crise sanitaire qui semble s'atténuer nous a appris énormément : que nous étions capables d'entraide, de solidarité, de générosité à un niveau élevé. Ce sont des valeurs que je porte avec l'équipe municipale que nous devons pérenniser.

Il est notamment important de saisir chaque occasion pour partager des moments de joie et de bonheur. Ce que nous avons souhaité faire en organisant les festivités de fin d'année, en accordant une attention particulière aux illuminations (misent à l'honneur au journal de France 3) et aux animations (marché de Noël, concerts de musique, spectacles pour les petits et les grands...).

À la lecture de ce magazine vous constaterez aussi l'omniprésence de l'équipe municipale qui s'engage sans relâche pour préparer notre commune aux défis de demain comme je vous l'avais annoncé en début de mandat. Nous avons réorganisé l'administration et nous nous sommes dotés de tous les outils nécessaires pour que les grands projets de notre programme entrent dans une phase opérationnelle.

Beaucoup a d'ores et déjà été entrepris notamment en ce qui concerne la modernisation des services aux Cuersois, pour les familles, les enfants et les jeunes, pour la scolarité, les loisirs sportifs et culturels. Les rénovations du groupe scolaire Jean Jaurès et du stade Rocofort, deux grands projets du mandat, visent à leur offrir des structures modernes et sécurisées tout en préparant l'avenir de notre commune en termes d'aménagement du territoire.

Des services numériques ont été lancés (prise de rendez-vous en ligne pour déposer les demandes de pièces d'identité, dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme...) pour faciliter vos démarches, l'accès aux services publics et pour échanger avec la Police Municipale.

Nos actions sont reconnues et récompensées par l'obtention d'une deuxième fleur au concours des «villes et villages fleuris» de France. Cela pousse à continuer à entreprendre en concertation avec les Cuersois tant dans les services du quotidien que dans l'amélioration du cadre de vie, deuxième grand thème de notre politique. Nous devons poursuivre la maîtrise de l'urbanisation mal anticipée par le passé pour une commune de 11 697 habitants (selon le recensement de l'INSEE en 2018) et la préparer dans une perspective d'augmentation de plus de 10% de sa population dans un avenir proche. Cela se fera en modifiant le PLU, le plan de circulation et de stationnement, en rénovant les voiries et les bâtiments, en faisant revivre le centre-ville, en valorisant nos sites remarquables, en mettant en oeuvre notre plan propreté et notre politique en matière de développement durable, en favorisant le « bien vivre ensemble » qui passe aussi par la sécurité, la lutte contre les incivilités et en créant une dynamique commerciale, entrepreneuriale.

Côté finances j'ai demandé à ce que nous fassions plus et mieux sans augmenter les impôts, comme en 2021. Nous maîtriserons les dépenses en allant chercher des subventions et nous réduirons notre endettement.

Cette année 2022 doit être une année d'actions. Je reste plus que déterminé à faire « Réussir Cuers ».

**Bernard MOUTTET**

Maire de Cuers

Vice-Président de la Communauté de Communes  
Méditerranée Porte des Maures



LA MAGIE  
DE NOËL  
À CUERS



Ensemble pour partager  
des moments de joie...

Malgré une situation sanitaire difficile, la ville a souhaité réunir les Cuersois pour partager ensemble des moments de joie lors des fêtes de fin d'année. Un soin particulier a été apporté aux illuminations tant en qualité qu'en quantité.



Le Père Noël a fait aussi de nombreuses apparitions pour le bonheur des petits comme des grands jusqu'au 24 décembre comme lorsqu'il est venu sur le marché et à la mairie, distribuer des friandises pour faire patienter jusqu'à minuit !

Les événements ont été animés par l'école de musique de Cuers lors de l'inauguration de la manifestation et par la troupe Ratafia qui a accompagné les visiteurs du marché de Noël, venus commander leurs cadeaux chez les commerçants locaux.



## La chasse au trésor d' Olaf



**“ Un moment de fête pour faire patienter les enfants avant l'arrivée du Père Noël !**

Mardi 21 décembre, la ville de Cuers et la compagnie Show Devant ont présenté le spectacle de Noël « La chasse au trésor d'Olaf ». Ce show musical et interactif a ravi petits et grands qui ont aidé la reine des neiges à retrouver son ami Olaf.



## Lettre au Père Noël



Concours  
de la plus  
belle  
lettre



**“ Cette année le Père Noël et ses lutins ont choisi la lettre de Célia NAVERI parmi les centaines reçues à l'occasion du concours de la plus belle lettre.**



Le père Noël remercie tous les participants et a demandé à Monsieur le Maire et à son adjointe Madame Léa MOUTTET de féliciter la jeune Célia en lui remettant un beau diplôme accompagné d'une carte cadeau.



**Léa MOUTTET**  
8<sup>ème</sup> Adjointe  
Chargée de la jeunesse  
et des seniors





La Ville de Cuers et son CCAS ont pu en cette fin d'année 2021, renouer avec les traditionnels moments de partage avec ses aînés.

**“Tout a commencé avec l'organisation d'un spectacle pour un « voyage autour du monde » avec la compagnie Show Devant...”**

Léa MOUTTET  
8ème Adjointe - Chargée de la jeunesse et des seniors



## Agenda des seniors

Pour vous divertir la ville de Cuers propose des animations :

- 15/03 => Journée au musée océanographique de Monaco
- 30/03 et 17/05 => Après-midi dansant
- 26/04 et 25/05 => Loto des seniors



...s'en est suivie la distribution de pas moins de 580 colis de Noël, une action chapeautée par Marie-Noëlle MARTEDDU, Adjointe au Maire, accompagnée des membres du Conseil d'Administration, dont Madame Vanina CAPEL (directrice de Essor 83), des élus du Conseil Municipal et le jeune lycéen stagiaire Mehdi AAYYADI. La réception de ces colis gourmands ont pu apporter un peu de douceur et amorcer les fêtes de fin d'année avec bonheur.



## Distribution de colis de Noël et chocolats

Également, dans un registre culinaire, des boîtes de chocolats ont été distribuées aux résidents des maisons de retraite de la commune (les résidences « Les Genêts » et « les Capucines »). Ce fut, un agréable moment empli de convivialité permettant à Monsieur le Maire, d'apporter une attention particulière et partager des moments privilégiés avec les aînés Cuersois-ses comme lors de sa visite à Mesdames RIBET et FRANCO, toutes deux centenaires.



**Marie-Noëlle MARTEDDU**  
2ème Adjointe  
Chargée des affaires sociales et des logements sociaux  
Conseillère Communautaire

## Vaccination contre la Covid 19

La ville sensibilise et accompagne ses seniors en cette période de crise sanitaire. Elle a ainsi rappelé les dispositifs mis en place par la Communauté professionnelle de Santé du Pays des Maures Littoral (CPTS PML) et le centre de vaccination de La Londe les Maures qui proposaient des vaccinations au domicile des patients dans l'incapacité de se déplacer. En fonction des demandes des disponibilités des professionnels sur le terrain, des tournées de vaccination ont pu être organisées sur la ville de Cuers et ainsi offrir l'accès au soin pour tous.

## Campagne anti-grippale

La vaccination contre la grippe a revêtu cette saison encore une importance particulière pour la protection des personnes à risque de développer des formes graves de la grippe. Ainsi, pour lutter contre la propagation du virus et protéger la population, le CCAS de la ville de Cuers, représenté par Madame MARTEDDU Adjointe au Maire, a organisé des sessions de vaccination gratuites. Le mardi 23 novembre 2021 le Docteur Anne POTTIER accompagnée de son assistant Marc MALAGA sont venus au CCAS à la rencontre d'une trentaine de Cuersoises et Cuersois qui s'étaient préalablement inscrits.



ZOOM SUR LE SERVICE FAMILLE LOISIRS

## Le numérique dans les écoles de Cuers

La Ville de Cuers accélère le déploiement des outils informatiques visant à mettre en place des projets numériques et partager une culture commune entre les classes.

### Dans le cadre de son plan numérique la ville de Cuers :

- a fait l'acquisition d'ordinateurs pour équiper la classe mobile de l'école élémentaire Jean Moulin afin de permettre aux enfants de se familiariser au plus tôt à l'usage des systèmes informatiques qui occupent déjà bien nos vies tant personnelles que professionnelles.

- est l'une des premières communes du Var à avoir mis en place un Espace Numérique de Travail (ENT) permettant aux parents de rester connectés aux actualités et, pour les enfants, de favoriser le développement des compétences informatiques et la diversification des usages pédagogiques du numérique.

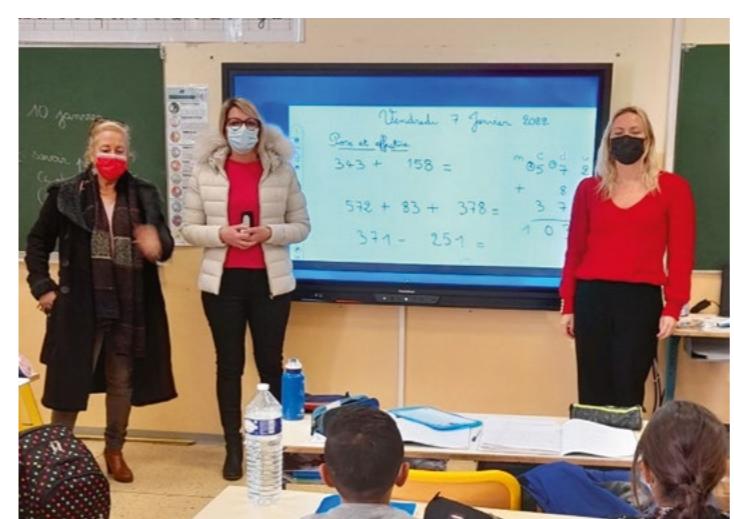
- a acheté et installé dans les classes des écoles élémentaires Jean Jaurès 1 et 2, et Jean Moulin élémentaire, des Ecrans Numériques Interactifs (ENI) et des ordinateurs.



**“Il s'agit de proposer aux élèves un environnement connecté, dans lequel ils pourront s'épanouir et se former dans les meilleures conditions.”**



**Bénédicte LEROY**  
4ème Adjointe  
Chargée des affaires scolaires, de l'éducation et de la petite enfance  
Conseillère Communautaire



**“Le 6 janvier 2022, Monsieur le Maire et son adjointe Bénédicte Leroy ont assisté à la formation sur la prise en main de l'Ecran Numérique Interactif (ENI) par les enseignants.”**

## Sensibilisation des enfants aux usages d'internet



À l'initiative de la municipalité, la Gendarmerie Nationale est intervenue dans les classes de CM2 des écoles élémentaires de la ville de Cuers afin de sensibiliser les jeunes sur les dangers liés à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux (pédophilie, harcèlement, acharnements, détournement de photos...).

À l'issue de cette intervention les enfants ont répondu à un questionnaire afin de s'assurer qu'ils avaient bien saisi les risques et ont ensuite pu recevoir un « permis internet » en attestant. Cette intervention a été réalisée en présence de Madame Bénédicte Leroy, Adjointe au Maire, sensible au phénomène de « harcèlement » qui s'est malheureusement amplifié avec les réseaux sociaux.



### CYBER-HARCÈLEMENT

La ville de Cuers s'est mobilisée avec le prestataire l' Odel Var dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le harcèlement scolaire le jeudi 18 novembre : les enfants des écoles cuersoises ont participé à des ateliers comprenant des groupes de discussions/réflexions autour de ce thème avec un double objectif de prévention et de sensibilisation.

## ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

En choisissant l'association Odel (\*Office Départemental de l'Education et de Loisirs) du Var, la ville de Cuers s'est entourée d'un partenaire avec 70 ans d'expérience dans l'accompagnement des communes qui, en s'appuyant sur des compétences locales, sait mettre en œuvre des services qui répondent aux besoins des familles. L'accueil des enfants sur les activités périscolaires a évolué en termes de qualité des prestations et d'encadrement : d'une « garderie » avec un éducateur pour 25 enfants en moyenne nous sommes passés à un animateur pour maximum 12 à 14 enfants.

En outre l'amélioration de cette prestation au service des familles s'est faite sans augmentation de la tarification.



## PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

En 2022 la ville de Cuers étudie la possibilité de la mise en place d'un Projet EDucatif Territorial (PEDT). Depuis octobre 2021, la commune a entrepris l'élaboration d'une démarche partenariale avec les services de l'Etat et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux visant à favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires. L'idée est de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.



### RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration collective dans les écoles primaires relève de la responsabilité de la commune. C'est pourquoi la ville de Cuers y apporte une attention toute particulière. En effet, l'alimentation a une importance capitale pour le développement physique et mental des élèves.

Au-delà de la qualité nutritionnelle, la restauration scolaire doit être aussi un lieu privilégié d'éducation au goût, à la nutrition et à la culture alimentaire. Le temps du repas est aussi l'occasion d'un moment de détente, de communication, de découverte et de plaisir. Autant de dispositions qui ont conduit la ville de Cuers à choisir la société GARIG afin de s'appuyer sur un professionnel de la restauration scolaire, une entreprise régionale, familiale à taille humaine qui s'approvisionne chez des producteurs locaux pour préparer des repas équilibrés de qualité avec ses diététiciens.



20  
TERRE  
DE JEUX  
24

## Cuers, ville active et sportive... pour tous !



JEAN-CLAUDE LANDRA  
7<sup>me</sup> Adjoint, chargé du sport et de la vie associative

“ Merci aux associations et aux bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre ville. C'est une somme de dévouements, d'énergie et de temps consacrée aux autres qui sert l'intérêt général.

La Ville de Cuers est labellisée « Ville Active et Sportive » et « Terre De Jeux 2024 » ; ces labels valorisent sa politique volontariste en matière de sports tant dans la qualité et l'accessibilité (pour une pratique libre) et la maintenance de ses installations, que dans les aides financières et matérielles accordées aux diverses associations locales. La politique sportive de la Municipalité inclut dans son projet de développement des activités en liaison avec les acteurs éducatifs, associatifs et institutionnels dont l'objectif est de favoriser la pratique à tous les âges : 3-11 ans : des activités psychomotrices ; pendant les temps périscolaires, la pratique est organisée par notre prestataire l'Odel Var.

12-17 ans : des activités sportives proposées par le service Animation Territoriale sont organisées pendant les vacances scolaires

55 ans et + : séances de gymnastique douce composées d'exercices de renforcement musculaire, d'équilibre, de mobilité articulaire ... des activités destinées à préserver l'autonomie et prévenir les risques liés à l'âge. En plus de ces activités, des activités d'initiation aux sports sont pratiquées dans les EHPADs.

Ville  
**Active & Sportive**

Odelvar  
Créateur de loisirs

NOUVEAU : Dans le cadre du dispositif « A MON RYTHME SENIORS » la ville de Cuers et l'UFOLEP du Var organisent pour les Cuersois de + de 55 ans, un programme des dix séances d'activité physique adaptée ou de sophrologie 100% gratuit ! Infos : [cuers.fr](http://cuers.fr) ou UFO3S au 06.13.48.95.90

## SPORT ET HANDICAP

La Ville de Cuers et les partenaires associatifs encouragent la pratique physique et sportive qui sont de formidables moyens d'insertion sociale. Pour cela, elle s'engage à rendre accessible ses équipements sportifs et propose des services adaptés à la pratique collective ou individuelle. En partenariat avec les associations sportives de la commune, la Municipalité a mis en place une semaine paralympique avec le M.A.S. la Goélette.

Le mercredi 19 janvier, Monsieur le Maire de Cuers et Jean-Claude LANDRA son Adjoint ont reçu la Présidente de l'association HANDI CAP EVASION BIEN ETRE, référente de l'AFM TELETHON pour la commune de Cuers pour lui remettre un chèque de 4 750 euros de dons collectés à l'occasion de cette 35<sup>ème</sup> édition qui s'est déroulée les 3 et 4 décembre.

L'occasion aussi de remercier Madame Muratore pour sa collaboration en tant que coordinatrice de cette grande et belle aventure humaine du Téléthon et l'ensemble des associations et leurs bénévoles, ainsi que tous les partenaires qui ont œuvré pour que cette édition soit une belle réussite sur la commune de Cuers.



## Activités culturelles

L'école de Musique de Cuers compte 177 inscrits allant de 4 à 87 ans et 15 professeurs. Ces professionnels proposent d'apprendre ou de se perfectionner en flûte, piano, batterie, guitare, trompette, violon, chant... Il y a aussi des cours collectifs : percussions brésiliennes et africaines, de l'éveil musical et ateliers découverte des instruments pour les 5/7 ans, chorales enfants et adultes...

Les inscriptions peuvent s'effectuer tout au long de l'année. Il reste quelques places en clarinette, flûte, batterie, mais également, dans les cours collectifs de chorale adulte et en classe d'orchestre mais aussi, en cours de musiques actuelles qui recherche d'ailleurs des chanteuses !

Des concerts et de petits spectacles sont régulièrement organisés comme lors des fêtes de fin d'année et le concert des professeurs du samedi 26 février 2022.



## Le Minothéâtre 2021 : « Tous les enfants au théâtre ! »

La ville de Cuers et son service culturel ont organisé du 9 au 17 décembre 2021 des rencontres culturelles à destination des enfants inscrits dans les écoles de la ville ! Au programme : lecture, théâtre, musique et spectacle de marionnettes par des artistes de renom :

- "Quatuor de clarinettes" de la Musique des Équipages de la Flotte (la Musique des Équipages de la Flotte est l'une des plus prestigieuses formations musicales des armées françaises)
- Rencontre lecture avec Marcus Malte (plusieurs fois distingué : grand Prix des lectrices de Elle en 2008, Prix François-Mauriac en 2009, Prix Mystère de la critique en 2012 et Prix Femina 2016)
- "La caresse du Papillon" par la Cie Rêve Lune
- "Le murmure du pastre" par Rémy Salomon
- "Le roman de Renart" par la Cie la Petite Flambe
- Spectacle de marionnettes de Marco Puppet Show



«Quatuor de clarinettes» de la Musique des Équipages de la Flotte

## Projet culturel de l'école Yves Bramerie

Pendant plusieurs semaines l'école bilingue franco-provençale Yves Bramerie de Cuers a accueilli le comédien et metteur en scène cuersois **Simon Rembado**. Celui-ci a écrit et mis en scène un spectacle de théâtre documentaire, intitulé « La langue ». Ainsi, il a imaginé un concept novateur en créant des ateliers de théâtre en plusieurs langues pour des élèves de CM1/CM2. L'objectif était de leur faire pratiquer le théâtre en se basant sur des outils et des exercices de sa formation de comédien : une véritable plus-value pédagogique pour ces jeunes écoliers ! C'est pourquoi la ville de Cuers s'est particulièrement investie dans ce projet en prêtant le théâtre de l'Abattoir pour une représentation finale qui a eu lieu en présence des parents le 14 décembre 2021.



## MICROFOLIE

Pendant deux mois la ville de Cuers a accueilli la manifestation « Microfolie », un espace dédié à la connaissance des arts ayant pour objectif de créer une passerelle culturelle entre notre territoire et les douze établissements culturels nationaux fondateurs. Près de 350 écoliers et Cuersois ont eu la chance d'avoir à disposition, gratuitement, sans quitter notre commune, une médiatrice culturelle qui leur a présenté 5000 œuvres des plus grands musées de France.

**Soirée SLAM, MUSIQUE and TCHATCHE...**

ÉVÉNEMENT POUR TOUS  
Organisé par l'AJCC

SCÈNE OUVERTE MUSICALE ET POÉTIQUE  
Qualifications pour la Coupe de la Ligue SLAM de France

QUAND ? Vendredi 25 février 2022  
20H

Où ? Théâtre de l'Abattoir Cuers

Entrée gratuite

Sur réservation  
Passe sanitaire obligatoire

Contact : 0690054397

Facebook : Ajcc - association jeunesse et culture de cuers



**Patrick COTTET-MOINE**  
5ème Adjoint  
Charge de la culture, de l'animation,  
de l'événementiel et de la communication

## COUPE DE LA LIGUE DE SLAM AVEC L'AJCC

La ville de Cuers soutient l'AJCC dans la participation et l'organisation de la Coupe de la Ligue Nationale de SLAM 2022 :

- vendredi 25/02 à l'Abattoir : tournoi qualificatif pour choisir l'équipe qui portera les couleurs de la ville ;
- samedi 30/04 au Pôle Culturel : demi-finale avec l'accueil des équipes de Toulouse, Lyon, Nice et Troyes en vue de qualifications pour la finale qui sera organisée à Tours le 25 Juin 2022.

## AGENDA

### FÉVRIER

**Vendredi 25 février**  
AJCC - Tournoi qualification coupe de la ligue de SLAM

**Samedi 26 février**  
Concert professeurs de l'école de musique

### MARS

**Mardi 15 mars**  
Journée au musée de Monaco

**Du 18 au 27 mars**  
Semaine de la Poésie

**Vendredi 18 mars**  
AJCC - Spectacle pour les enfants «Et si on Zappait»

**Samedi 19 mars**  
Yakajouer

\* Réservation au 06 83 88 17 63

**Dimanche 27 mars**  
AJCC - Spectacle pour les plus grands - «Ces voix-ci, ces voix là»

**Mercredi 30 mars**  
Après-midi dansant des aînés

### AVRIL

**Samedi 23 avril**  
THÉÂTRE - GOP\*

**Mardi 26 Avril**  
LOTO des seniors

**Mardi 26 Avril**  
AJCC - Atelier d'écriture

**Vendredi 29 Avril**  
THÉÂTRE - DJOÉ (ouverture du festival de SLAM)

**Samedi 30 Avril**  
AJCC - FESTIVAL SLAM 1/2 finale de la coupe de ligue de SLAM

### MAI

**Samedi 7 Mai**  
AJCC - Masterclas

**Samedi 14 Mai**  
THÉÂTRE - TOPIK\*

**Mercredi 25 Mai**  
LOTO des seniors

### JUIN

**Vendredi 10 JUIN**  
AJCC - Scène ouverte

**Vendredi 17 JUIN**  
AJCC - Spectacle de fin d'année

**Samedi 18 JUIN**  
THÉÂTRE - Cie ARSCENICUM\*

**Dimanche 19 JUIN**  
Fête de la musique de l'école de musique

**Mardi 21 JUIN**  
Fête de la musique concert

## GRANDS PROJETS 2022



### Groupement scolaire Jean Jaurès

ENGAGEMENT DE CAMPAGNE

Après une année de travail, les marchés publics nécessaires à la programmation de nos interventions ont pu être engagés. Les grands projets de notre mandat vont entrer dans une phase opérationnelle. En 2022 nous désignerons les maîtres d'œuvre de deux grands projets (groupe scolaire Jean Jaurès et le stade Rocofort) de notre programme pour qu'en 2023 nous entamions les phases opérationnelles :

En 2022 lancement des dossiers d'étude concernant la restructuration du groupe scolaire Jean Jaurès. Les travaux devraient être réalisés sur l'année scolaire 2023/2024 afin de pouvoir rouvrir en septembre 2024. Les bâtiments respecteront les normes environnementales. Avec les créations de six nouvelles classes, l'objectif étant surtout de répondre aux nouveaux besoins éducatifs de notre jeunesse, notamment à l'augmentation démographique et à la politique gouvernementale, en ce qui concerne le doublement des classes. Pendant la durée des travaux les enfants seront accueillis dans une école provisoire qui sera installée sur une partie du terrain d'évolution « multisport » du complexe sportif Rocofort.

### Complexe sportif Rocofort

ENGAGEMENT DE CAMPAGNE

Le club house de football et la salle Malvicino seront réaménagés. De nouveaux vestiaires seront construits et ajoutés aux actuels qui seront rénovés afin de répondre à l'homologation Fédéral du stade de football. Un espace jeunesse sera créé pour répondre à la demande de la jeunesse Cuersois. Il comprendra une structure de plus de 150m<sup>2</sup> ainsi qu'un parcours sportif composé de différents portiques et agrès extérieurs. L'opération s'étendra jusqu'au tennis avec une rénovation du club house et des cours selon un programme de réfection d'un cours par an. Les espaces extérieurs du stade seront aussi réaménagés afin de répondre à des problématiques d'intrusion et des difficultés d'accès aux personnes à mobilité réduite.



ENGAGEMENT DE CAMPAGNE



### Création d'un nouveau skatepark

Le skatepark situé dans le quartier « Les Peireguins » a été démonté afin de garantir la sécurité des usagers. Les rampes et autres agrès étaient devenus très dangereux et n'étaient plus aux normes. Une autre solution est déjà à l'étude. La ville de Cuers a identifié un terrain de 3000 m<sup>2</sup> pour y installer un nouveau skate et vélo-park. Une assistance à maîtrise d'ouvrage sera lancée début 2022 pour réaliser un site sécurisé entièrement dédié à la glisse ! Des consultations seront lancées pour prendre en compte, autant que possible, les souhaits des jeunes Cuersois et les accueillir dans les meilleures conditions.

## Modification du Plan Local d'Urbanisme

ENGAGEMENT DE CAMPAGNE

La commune a, ces dix dernières années, connu une forte évolution démographique (plus 1800 habitants en 10 ans). Parallèlement, les équipements structurants communaux ne sont plus en adéquation avec les besoins de la population actuelle et future. Aussi la ville doit envisager et programmer la réhabilitation et la construction de nouveaux équipements. Il est donc nécessaire de temporiser les ouvertures à l'urbanisation de certains quartiers et la réalisation de certains projets. C'est pourquoi la commune a décidé de lancer la modification n°2 du PLU. Cette modification a donc pour principal objectif de mieux anticiper l'arrivée des futurs habitants par rapport aux capacités actuelles et futures des équipements structurants du territoire : tels que ceux liés à la petite enfance, scolaires, sportifs ainsi que les réseaux et notamment viaires. Le projet sera soumis à une enquête publique pendant un mois et se déroulera dans le courant du printemps 2022. Les Cuersois auront la possibilité de consulter le projet de modification afin de s'exprimer et rencontrer le commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal Administratif.

## Le plan de circulation et des stationnements

ENGAGEMENT DE CAMPAGNE

La commune a signé avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du VAR, une convention de partenariat en vue d'un accompagnement sur des missions de conseil afin d'établir un schéma de programmation urbaine dont une des thématiques est d'élaborer un plan de circulation. Une promenade urbaine dans le centre-ville s'est déroulée en présence des membres de la commission extra-municipale en octobre dernier. La parole a été donnée aux habitants ce qui a permis de récolter leurs idées et de recenser les problématiques de circulation. À ce jour, le dossier est à l'étude au CAUE afin d'analyser les remarques recueillies lors de cette visite et ainsi proposer un scénario de déplacement.

## “ Les autres grands projets

### Carrière Du Puy

ENGAGEMENT DE CAMPAGNE



### Parking de la gare



ENGAGEMENT DE CAMPAGNE

Afin de faciliter et sécuriser les déplacements et le stationnement des usagers du train, la ville de Cuers a investi pour mettre en service un parking GRATUIT supplémentaire avec de nombreuses places en face de celui de la gare SNCF.

La première phase des travaux réalisés par la société Eiffage s'est concentrée sur la zone située face à la caserne des sapeurs-pompiers.

**Attention :** le stationnement est interdit chemin du Pouvel.

Dans une deuxième phase, afin de résorber l'affluence actuelle et dans le cadre du projet de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) (voir l'enquête publique en page 19), la ville de Cuers a demandé à la SNCF de procéder à des travaux sur le parking de la gare et de sécuriser les installations ferroviaires.

### Oustaou Per Touti



Salle de L'Oustaou Per Touti : lancement des démarches visant à rénover ce véritable patrimoine culturel de Cuers.

# TRAVAUX

**“ La ville de Cuers continue ses travaux d’embellissement et de rénovation dans ses écoles et ses établissements accueillants des jeunes :**



**Robert DAUMAS**  
3<sup>ème</sup> Adjoint  
Chargé de l’urbanisme et de l’aménagement du territoire des travaux



**Réaménagement des jardinières devant le collège La Ferrage.**



**Travaux de peinture des couloirs et hall d'accueil de l'école élémentaire Jean Moulin.**



**Travaux d’isolation et d’étanchéité de la toiture terrasse de la crèche Les Petits Loups.**



**Protection des arbres dans la cour de l’école Jean Moulin**



**Travaux de sécurisation de l'aire de jeu de l'école maternelle Marcel Pagnol**



**Plantation de deux mûriers platanes à l'école Yves Bramerie**



**Pose de potelets de sécurisation ("vigipirate") devant les écoles Jean Jaurès 1 et 2, Jean Moulin, Yves Bramerie et prochainement devant la crèche les Petits Loups.**



**La Municipalité investit dans l'amélioration de ses infrastructures :**

## Sortie sud n°9 de l'A57

Reprise des enrobés sur la bande de roulement et de couleur ocre sur l'accotement ainsi que du marquage sur cette portion de route, de la sortie jusqu'au passage sous l'autoroute.

## Place de la Convention

Pour rendre la ville plus attractive et améliorer le quotidien des Cuersois, la Municipalité a réalisé des travaux place de la Convention : réfection de la voirie, de nouveaux marquages de places de parking, reprise des bordures et de l'ilôt central avec son platane, création d'un emplacement pour les conteneurs. Les travaux réalisés par la société Eiffage se sont déroulés pendant les vacances scolaires afin d'impacter le moins possible le quotidien des habitants.



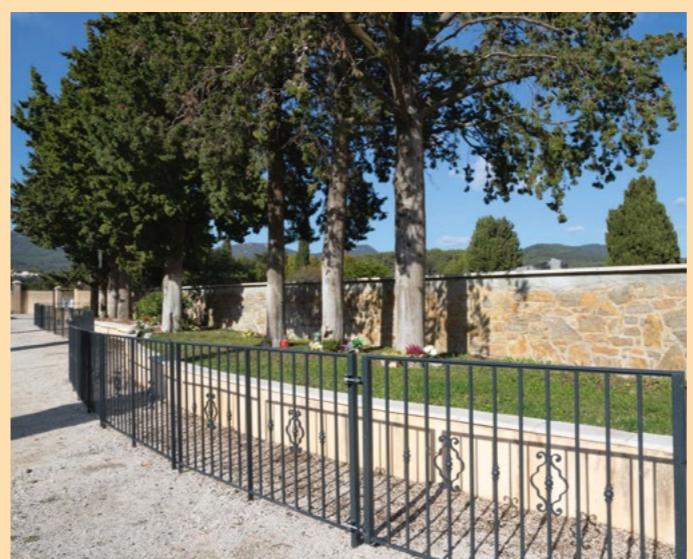
## Avenue Gambetta

Il devenait urgent de raboter toutes les racines des platanes qui empiétaient dangereusement sur la chaussée mais également, de rénover l'enrobé et par conséquent, de reprendre tous les affaissements sur les trottoirs.



## Ses cours d'eau

À la demande de la ville, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG) est intervenu pour le nettoyage des berges et des cours d'eau du Meige Pan ainsi que du Saint Lazare. Il est nécessaire de les nettoyer régulièrement en cas de crue et de lutter contre les espèces indésirables, tout en respectant la diversité des peuplements indigènes en place et en garantissant le couvert végétal nécessaire à la protection de la faune et de la flore.



## UNE SECONDE FLEUR POUR CUERS

**Je suis fier et heureux de vous annoncer que le jury régional du Label « Villes & Villages Fleuris – Qualité de Vie » en Provence-Alpes-Côte d'Azur nous a attribué le label « 2 Fleurs ».**

Cette seconde fleur est une récompense de taille pour tous les efforts réalisés par les agents communaux dont le service des espaces verts, les élus qui les accompagnent au quotidien, sans vous oublier pour votre implication en matière de fleurissement (notamment les participants au concours des « balcons fleuris » de juin 2021), mais aussi de préservation de l'environnement.

C'est un label qui m'encourage à poursuivre notre long travail d'amélioration de nos espaces publics ainsi que notre politique en faveur du développement durable.

Bernard MOUTTET



## LA ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE (ZAP) :

**La municipalité, fidèle à ses engagements de campagne a mis en œuvre l'élaboration d'une zone agricole Protégée (ZAP) et a missionné la Chambre d'Agriculture du Var.**

La commune de Cuers dispose d'une réelle dynamique économique agricole qu'il convient de conforter et pérenniser. Le document d'urbanisme existant (PLU) n'assure pas, du fait de son caractère évolutif et révisable, une protection des espaces agricoles sur une durée suffisamment longue au regard de l'activité agricole.

De ce fait, la commune de Cuers et la Chambre d'Agriculture du Var s'engagent donc dans un projet agricole de territoire à long terme avec pour objectifs de :  
 - sécuriser le foncier agricole, outil de travail des exploitations agricoles,  
 - reconquérir les terrains en friches,  
 - diversifier et développer les productions agricoles.

La ZAP permet donc d'ériger la vocation agricole de cette zone, qui au terme de la procédure fera l'objet d'un arrêté préfectoral valant servitude d'utilité publique et sera annexée au PLU. Cela diminuera la pression foncière sur les terres agricoles.

La profession agricole est associée à cette démarche et a été invitée courant de l'été 2021 afin de recueillir,

Depuis 2020 nous nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration du cadre de vie de la commune et d'entretien des espaces verts :

- création d'un service entièrement dédié aux espaces verts (constitué de 8 agents spécialisés et d'un chef d'équipe), doté de matériels de qualité ;
- mise en œuvre d'une véritable stratégie fondée sur l'optimisation de l'entretien, l'utilisation d'espèces endémiques peu consommatrices d'eau et réalisation d'une cartographie des espaces publics végétalisés afin de pouvoir construire une politique d'entretien raisonnée (expérimentation d'une première parcelle de 4 000 m<sup>2</sup> en « prairie naturelle » dans le cadre d'un programme « zéro phyto » ; gestion programmée de l'entretien des pluviaux et cours d'eau ; améliorer de la végétalisation notamment des écoles de la ville ; recours à l'expertise de paysagistes professionnels...)
- signatures de partenariats avec le Conseil Départemental du Var pour l'entretien de lieux spécifiques sur la commune et avec ENEDIS pour une meilleure intégration des transformateurs électriques dans l'environnement ;
- politique d'harmonisation du mobilier urbain pour une intégration harmonieuse dans l'environnement...



Cette démarche s'inscrit dans un vaste programme de rénovation urbaine, de mixité sociale, d'efficience économique et de développement durable. Celui-ci porte une attention particulière à la préservation des milieux naturels et des continuités écologiques en identifiant et protégeant les espaces verts et les cours d'eau, véritables réservoirs de biodiversité et corridors écologiques terrestres.

Dans le cadre de cette politique la ville a engagé différents projets et actions :

- classement des barres rocheuses de Cuers ;
- création d'une Zone Agricole Protégée (voir article)
- implantation d'une ferme photovoltaïque sur la Carrière du Puy ;
- dans le cadre de la rénovation complète de l'école Jean JAURES, utilisation des toits pour l'implantation de panneaux solaires pour les propres besoins de l'école avec le souhait de généraliser ce type de pratiques ;
- en plus des conteneurs de bio-compost distribués aux Cuersois, implantation d'une unité de compost mixte (déchets verts et alimentaires) ;
- mise en place du dispositif d'une prime pour l'acquisition d'un vélo électrique ;
- choix d'un prestataire local en matière de restauration scolaire afin de privilégier les circuits courts ;
- création d'ALLO MAIRIE point d'entrée unique pour toute demande d'interventions sur le territoire communal (espace vert, voirie, propreté).

## Balade THERMOGRAPHIQUE à Cuers

**La protection de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique, le développement durable sont au cœur de la politique de la ville de Cuers.**



**Jean-Claude ALBERIGO**  
Conseiller Municipal, délégué à la transition écologique et à la forêt

À l'occasion de la balade thermique organisée jeudi 13 janvier par la COFOR/ALEC 83 et la Communauté de Communes « Méditerranée Porte des Maures », accompagnés de Cuersois, Monsieur le Maire, ses adjoints et conseillers municipaux sont venus réaffirmer que « la protection de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique et le développement durable sont au cœur de la politique de la ville de Cuers ». Les participants ont pu constater des déperditions d'énergie et de la nécessité d'engager la rénovation thermique des bâtiments à l'aide de pistolets thermographiques.



### CONSEILS ENERGIE - GRATUITS - SUR RDV :

Pour vous accompagner dans vos projets un conseiller énergie de la COFOR/ALEC 83 (Agence Locale Energie Climat 83) répond gratuitement à vos questions (techniques, financières, réglementaires) :

- Permanences organisées (sur rendez-vous) au CCAS de Cuers les mercredis (de 9h à 12h) 16 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin, 20 juillet, 17 août, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 21 décembre 2022
- Pour poser vos questions et prendre rendez-vous 04.94.99.17.25 (du lundi au vendredi, de 14 à 17h) et par Email : [infoenergie@cofor83.fr](mailto:infoenergie@cofor83.fr)

<https://cofor83.fr/particuliers/l-agence-vous-accompagne> ou <https://france-renov.gouv.fr/>

## OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le printemps arrive et les pluies ont été rares. Aussi la Municipalité vous rappelle les règles en vigueur concernant les « Obligations Légales de Débroussaillement » (<http://www.var.gouv.fr/l-obligation-de-debroussailler-a1217.html>)

## SÉCURITÉ

Le « bien vivre ensemble » passe par la sécurité et la lutte contre les incivilités. C'est un engagement prioritaire de la Municipalité. Dans le cadre de cette politique, la ville a investi dans l'acquisition de matériels (nouvelles caméras panoramiques ; prochainement des pistolets à impulsion électrique), dans le recrutement et la formation des agents et dans de nouveaux services (voir description ci-dessous).

Grâce à ces dispositifs, notre Police Municipale a été associée à des enquêtes de grande ampleur (comme le démantèlement d'un trafic international de vols de voitures). Nos caméras ont été sollicitées par la Gendarmerie et la Police Nationale dans le cadre de leurs investigations (60 réquisitions en 2020 / 97 en 2021).



Gérard RICHARD

9<sup>ème</sup> Adjoint

Chargé de la sécurité, de la Police Municipale,  
du protocole et des associations patriotiques



- En vous connectant à la plateforme <https://cuers.portailcitoyen.eu/> ou via le site internet de la ville <https://cuers.fr/> vous pourrez :
- effectuer des déclarations de nuisances sonores\* ;
  - signaler tout type de doléances comme de déclarer les nuisances suivantes\* : dégradation, vol, insalubrité, trouble, stationnement gênant ;
  - déclarer un objet perdu ;
  - demander que la Police Municipale fasse des passages, afin de s'assurer de la sécurité ou de la santé d'une personne, dans le cas d'un épisode de grand froid, de canicule, d'inondation ;
  - pré-déclarer un chien catégorisé qui sera suivi d'un rendez-vous avec la Police Municipale en présence de l'animal ;
  - effectuer une demande d'Opération Tranquillité Absences pour que la Police Municipale fasse des passages dans le cadre de la surveillance de votre habitation (service gratuit) ;
  - déposer une demande de rendez-vous auprès de la Police Municipale.

**Ce service vient compléter le dispositif  
« Voisins Vigilants »**

\* N'engagez une action qu'à bon escient, vous pourriez être condamné(e) à des dommages et intérêts en cas de procédure abusive. Une dénonciation calomnieuse peut aboutir à une forte amende ou à une peine de prison.

## Voisins vigilants : soyons solidaires

Lancé en janvier 2021, le dispositif compte actuellement 262 inscrits répartis sur six secteurs géographiques. En 2021, soixante-huit alertes ont été signalées, quinze ont été traitées à l'instant « T » et ont conduit à une interpellation et à quatre contrôles de personnes ; neuf informations ont été envoyées aux inscrits au dispositif par la Police Municipale. Mais les résultats ne traduisent pas l'aspect dissuasif de ce réseau.

Ce service entièrement gratuit ne concerne pas uniquement les maisons individuelles ... en période estivale ! Il nous concerne tous. Aussi, créez votre compte : plus nous serons nombreux plus nous serons dissuasifs !

**Rejoignez vos voisins en vous inscrivant gratuitement sur le site [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)**

**“ Aussi plus nous serons nombreux, mieux nous serons protégés”**



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR - PHASES 1 ET 2



Dans le cadre du projet de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA), une enquête publique unique en vue de la réalisation des phases 1 et 2, a eu lieu du lundi 17 janvier 2022 au lundi 28 février 2022.

Pour la SNCF « Le projet de Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur (LNPCA) vise, dans ses deux premières phases, à désaturer les nœuds ferroviaires de Marseille, de Toulon et de la Côte d'Azur pour répondre aux besoins de transports du quotidien de ces aires métropolitaines et à améliorer les conditions d'exploitation et de robustesse du réseau existant ».

### Cette enquête porte sur :

- La mise en compatibilité des PLUI ou PLU des communes de Marseille, Saint-Cyr-sur-Mer, La Garde, La Crau, Carnoules, et Cannes
- L'utilité publique de projet, sur le territoire des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes et notamment des communes de Marseille, Carnoules, La Crau, La Garde, Les Arcs, Puget-Ville, Saint-Cyr-sur-Mer, Sollies-Pont, Nice, Cannes et Cuers.

Vos élus n'ont pas manqué d'alerter la SNCF et le Réseau Ferré de France sur les dysfonctionnements de la gare de Cuers tant en matière de stationnement que sur les accès aux quais.



## Recensement de la population du 20 au 26 février 2022

Selon la technique de sondage de 8% de la population, trois agents ont recensés plus de 500 logements. Nous remercions les Cuersois et Cuersoises concernés pour leur collaboration.

### QUI EST CONCERNÉ ?

D'une façon générale, les personnes concernées reçoivent un avis de passage de l'agent recenseur. Cette année les personnes vivant en habitation mobile et les personnes sans abri ont été concernées par le recensement.

### RÉPONDRE À L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT EST-CE OBLIGATOIRE ?

Les réponses (strictement confidentielles) aux questionnaires du recensement sont obligatoires (loi n° 51-711 du 7 juin 1951).

### À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Connaître la population permet d'adapter les équipements de notre commune : transports, écoles, logements, maisons de retraite... Cela impacte les budgets de fonctionnement et d'investissements et notamment les subventions versées par l'Etat.



**LA VILLE DE CUERS VOUS FACILITE L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS.**



### CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Prenez rendez-vous en ligne pour déposer vos dossiers de demande Passeport. Le dépôt du dossier ce fait UNIQUEMENT sur rendez-vous sur le site <https://www.rdv360.com/Mairie/cuers/> et faire la pré-demande sur internet [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

Une fois qu'il sera réalisé, la remise de votre document s'effectuera exclusivement sur rendez-vous à la mairie de Cuers au 04.94.13.50.70. Enfin, toute l'équipe de l'Etat Civil vous attend du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h sauf le vendredi, jusqu'à 16h30.

**Pour en savoir plus : <https://cuers.fr/htm/demarches.htm>**

**Attention : les vacances approchent ! Alors ne tardez pas pour réaliser votre passeport !**

### DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Avec l'ambition de faciliter les démarches des usagers, la commune de Cuers se dote d'un Guichet Unique pour le dépôt dématérialisé des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Depuis le 1er janvier 2022, le dépôt et l'instruction des autorisations d'urbanisme par voie dématérialisée est possible en utilisant une téléprocédure de saisine par voie électronique (SVE). Cette SVE est accessible aux particuliers et aux professionnels.

Le dépôt papier restera possible en mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception.



**Pour accéder au guichet unique urbanisme de la commune de Cuers :**

<https://cuers.geosphere.fr/guichet-unique>

**Nota bene : chaque pièce envoyée doit faire l'objet d'un fichier distinct (une pièce = un fichier) y-compris pour le dépôt de pièces complémentaires.**

#### Comment déposer mon dossier en ligne ?

**Ce service gratuit vous permet de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes en suivant les étapes ci-dessous :**

- Se rendre sur le site internet de la ville de Cuers puis cliquer sur l'onglet « urbanisme »
- Puis <https://cuers.fr/urbanisme/index.htm>
- Puis <https://cuers.geosphere.fr/guichet-unique>
- Lors de la première connexion, vous devez créer un compte après avoir lu et accepté les conditions générales d'utilisation.
- Un assistant est à votre disposition pour vous accompagner lors du dépôt de votre dossier.

#### Renseignements Le Service Urbanisme est disponible par téléphone au 04 94 13 50 70

– « service urbanisme » - du lundi au vendredi de 8h à 12h ou par courriel à l'adresse suivante : [service.urbanisme@cuers.fr](mailto:service.urbanisme@cuers.fr)



**Angélique EPHESTION**  
6<sup>e</sup> Adjointe, chargée des affaires générales, de l'état civil, du cimetière et des affaires juridiques



### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

#### Comment voter ?

Pour les administrés qui le souhaitent, il est possible de **s'inscrire sur les listes électoralles en mairie\*** jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi qui précède le scrutin.

**La demande peut également se faire en ligne** (<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) et dans ce cas, la date limite est le 6<sup>e</sup> mercredi qui précède le scrutin.

**Le vote par procuration** via la télé-procédure sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) selon 3 étapes :

1-Effectuer votre demande de procuration en ligne (connexion via France Connect ; indiquer votre commune de vote, l'identité de la personne qui votera pour vous et précisez quelle élection ou la période pour laquelle vous donnez procuration ; vous recevrez un mail de confirmation avec une référence)

2-Rendez-vous au commissariat ou à la Gendarmerie pour valider votre identité (avec cette référence et une pièce d'identité pour validation ; une fois validée la procuration est transmise à la commune d'inscription)

3-Vous serez informé(e) par courriel dès que la mairie aura validé votre procuration (attention de bien informer votre mandataire !)

\*En mairie, vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, internet, téléphone fixe, impôts, fiche de paye).



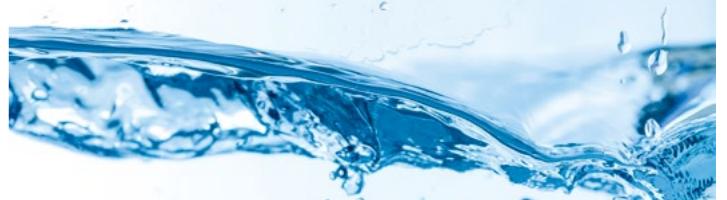
**L'ensemble des bureaux de vote anciennement installés dans les groupes scolaires Marcel Pagnol, Jean Moulin et Jean Jaurès, seront désormais centralisés au Pôle Culturel dès le prochain scrutin.**

### VEOLIA : NOUVEAU CONCESSIONNAIRE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 Veolia est le nouveau concessionnaire des services publics de l'eau potable et de l'assainissement de la commune de Cuers.**

Vous n'avez rien à faire ! Votre contrat d'abonnement a été transféré à Veolia qui vous communiquera prochainement vos nouvelles références.

Paiement par prélèvement : Veolia adressera une autorisation de prélèvement pour ceux ayant opté pour ce mode de paiement.



**Pour plus d'informations :**

**Par téléphone : 0 969 329 328 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h - (24h/24, 7 jours/7 pour les urgences techniques)**

Sur le site internet [www.eau-services.com](http://www.eau-services.com)

Via l'application mobile « veolia&moi méditerranée »

Bureaux situés à Toulon (90 rue d'Entrecasteaux - lundi au vendredi de 8h30 à 12h) ou à la Garde (rue des Oliviers - du lundi au vendredi de 8h à 12h)

## CALENDRIER ELECTORAL

### Élections présidentielles

dimanche 10 avril : 1<sup>er</sup> tour

dimanche 24 avril : 2<sup>ème</sup> tour

### Élections législatives

dimanche 12 juin : 1<sup>er</sup> tour

dimanche 19 juin : 2<sup>ème</sup> tour

## EXPRESSION LIBRE

### Vivre Cuers

La covid a frappé durement la précarité de l'emploi, les prix des carburants , gaz, électricité, l'alimentation a augmenté , mais pas les salaires et les pensions .

Face à cette situation inédite , il faut réagir, se rassembler et cesser les polémiques inutiles.

Ces enjeux qui seront peut-être au cœur des campagnes politiques des présidentielles auront un retentissement sur les politiques locales!

Voter aux présidentielles n'a pas qu'un impact national mais c'est aussi faire un choix pour la vie locale. »

Robert LUPI  
Tatiane GUIEN  
Raphaël PAPAZIAN  
Carine GAGLIARDI  
Thérèse FERARD

Pendant que la nouvelle municipalité regarde à «gauche toute», un nombre considérable d'actes de délinquances se déroulent fréquemment sur notre commune, notamment courant Janvier au centre-ville où un incendie délibéré, s'est propagé au containers poubelles se trouvant à proximité endommageant trois véhicules, un immeuble et mis en danger la vie d'autrui. Nous avons une pensée pour les familles demeurant dans l'immeuble en question.  
Nous pensons vivement que la majorité en place doit réagir vite en matière de sécurités urbaines et arrêter de tourner autour du pot s'agissant notamment de délinquances qui serpentent certaines rues de notre ville. Il ne s'agit plus là, d'une question de «voisins vigilants» mais bien d'atteindre à la qualité de vie de nos concitoyens.  
Que dire sur la concertation ? Pourquoi cacher aux cuersois l'installation d'antennes relais même si nous sommes conscients que cela est nécessaire dans certains quartiers. Où en est la fibre sur notre commune ? Cela n'interpelle personne ?  
Lors du dernier conseil municipal, la délibération budgétaire concernant l'école Jean-Jaurès nous a surpris. L'équipe en place avait budgétisé six à sept millions d'euros de rénovation et il en a été tout autre en indiquant une nouvelle rallonge de deux millions avec à la clé un déblocage de 250 000 euros, sommes complètement contradictoire avec les chiffres annoncés de 1 million d'euros/ans.

À ce rythme-là, nos enfants ne sont pas près d'y remettre les pieds...

Pierre Laurent CHABLE, Séverine AMBROGIO, Éric MALFATTO, Chloé LEGOND

### Cuers 2020, fier de ma ville

Contribution non-reçue.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

#### 2021

HABARECK	Jennah	13/08/2021
CASTEX	Luna	18/08/2021
AMANTINI	Livia	03/09/2021
BABA-KHOUYA	Amir	24/09/2021
SISSEFF	Elina	19/09/2021
THEVENOT	Olivia	12/10/2021
QUEULIN	Elio	13/10/2021
TRAINOY	Lucie	02/10/2021
TRAINOY	Pauline	02/10/2021
SABATE-TORUELLA	Marina	05/11/2021
SALHI	Ilyès	11/11/2021
MARECAILLE GILLET	Livio	12/11/2021
ANDREU ZADIGAN	Kaly	14/11/2021
ZIDOUR	Amira	06/11/2021
OBERTI	Lorenzo	17/05/2021
BORMANN	Enzo	10/12/2021
GIOVANNETTI	Charlie	14/12/2021
AJGOU	Ismael	15/12/2021
ALLEGRE	Théo	30/12/2021

#### 2022

MARGOT	Lukas	05/01/2022
ZAMFIR	Clara	12/01/2022
DIOMANDE	Mohamed	10/01/2022
ROUZIC BORDAS	Elliott	14/01/2022

### Mariages

#### 2021

SEDKAOUI Akram et FRIZZI Inès	24/09/2021
LA GRECA Gabriel et LUNGERI Carine	02/10/2021
MORANA wilfried et DEBRARD Virginie	09/10/2021

### Décès

#### 2021

MATTHYS Bernard	12/09/2021
FORESTI Vve ROSSO Odette	29/09/2021
GOSSO Joseph	06/10/2021
ZONTA Joseph	09/11/2021
LANCIANO épouse KLIMOFF Natalina	13/11/2021
SALLIER Delphin	10/12/2021
MONETTI Jacqueline Veuve LE GAL	31/12/2021

#### 2022

MAIRONE Viviane	09/01/2022
BRÉBION Veuve WELKE Christiane	22/01/2022
MATTONE Jean-Claude	26/01/2022





**LES SERVICES  
MUNICIPAUX**

## Retrouvez les numéros utiles de votre Ville

### CABINET DU MAIRE

**04 94 13 50 73**

**Mail : cabinet.maire@cuers.fr**

Pour toutes vos demandes de rendez-vous avec le Maire ou les adjoints, merci de compléter le formulaire sur la page d'accueil de notre site : [www.cuers.fr](http://www.cuers.fr)

### POLICE MUNICIPALE

**Police Municipale : 04 94 13 82 60**

**Patrouille de Police : 06 83 76 96 97**

**Mail : police.municipale@cuers.fr**

### PROXIMITÉ

**Service population : 04 94 13 50 72**

**Cimetière : 04 94 23 46 52**

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Bureau municipal de l'emploi :

**04 94 33 11 08**

### CRÈCHES

**Petits Loups : 04 94 28 54 55**

**Les Moussaillons : 04 94 65 31 07**

### SERVICE JEUNESSE

**04 94 28 51 12**

### SERVICE DES SPORTS

**04 94 48 57 35**

### SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

**06 87 65 30 65**

**Mail : affsco@cuers.fr**

### FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

**04 94 13 50 70**

**Mail : Services des finances :  
s.f@cuers.fr**

**Service de la commande publique :  
marches@cuers.fr**

### SERVICES TECHNIQUES

**Services urbanisme :**

**06.81.56.27.08**

**Mail : service.urbanisme@cuers.fr**

### CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

**04 94 00 11 60**

**Mail : ctm@cuers.fr**

### ALLO MAIRIE

**04 94 13 50 70 - allo-mairie@cuers.fr**

► <b>DÉCHETTERIE :</b>	.....	<b>04 94 48 54 15</b>
► <b>PIZZORNO (encombrants) :</b>	.....	<b>0800 200 073</b>
► <b>VEOLIA :</b>	.....	<b>09 69 32 93 28</b>
► <b>ODEL VAR :</b>	.....	<b>06 20 38 39 18</b>
► <b>GENDARMERIE :</b>	.....	<b>17 ou 04 94 28 60 27</b>
► <b>SAMU :</b>	.....	<b>15</b>
► <b>POMPIERS :</b>	.....	<b>18 ou 04 94 28 59 08</b>
► <b>POMPES FUNÈBRES MAISON COMBA :</b>	.....	<b>04 94 28 60 95</b>
► <b>CRÉMATORIUM :</b>	.....	<b>04 94 28 50 69</b>
► <b>ENEDIS :</b>	.....	<b>09 72 67 50 83</b>
► <b>GRDF Urgence :</b>	.....	<b>08 00 47 33 33</b>
► <b>SOS Médecins :</b>	.....	<b>04 94 14 33 33</b>
► <b>CAF :</b>	.....	<b>0810 25 83 10</b>
► <b>PÔLE EMPLOI :</b>	.....	<b>3949 (candidat) 3995 (employeur)</b>